



Commune de ST NIZIER SOUS CHARLIEU (Loire)
Commune de CHARLIEU (Loire)



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE COMMUNE

**Désaffectation, déclassement et aliénation d'une portion de la voie communale nommée « chemin des Cordeliers »
Pour SAINT NIZIER SOUS CHARLIEU voie communale n°61
Pour CHARLIEU voie communale n°283**

Par arrêté conjoint du 9 mai 2025 n° ARR. 2025-026, le maire de ST NIZIER SOUS CHARLIEU (Loire)
et n° ARR. 2025-089 le maire de CHARLIEU (Loire)
ont ouvert l'enquête publique en vue de désaffecter et d'aliéner une portion du « chemin des Cordeliers ».

Ce projet porté par le Département a pour but d'engager un réaménagement des espaces et des abords du couvent des Cordeliers pour répondre à plusieurs enjeux de visibilité, d'accessibilité, de sécurité, de conservation et de valorisation du bâti et avec l'objectif de positionner le couvent des cordeliers comme un établissement patrimonial et culturel contribuant à l'attractivité du territoire.

L'enquête se déroulera dans les mairies durant 16 jours consécutifs, du lundi 2 au mardi 17 juin 2025 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture de chacune :

- **de SAINT NIZIER SOUS CHARLIEU Sise 91 rue de la mairie 42190 SAINT NIZIER SOUS CHARLIEU**
- **de CHARLIEU Sise 12 rue Jean Morel 42190 CHARLIEU**

Monsieur **Pierre FAVIER**, est désigné en qualité de commissaire enquêteur et se tiendra à la disposition du public à la mairie :
de SAINT-NIZIER-SOUS-CHARLIEU le jeudi 5 juin 2025 de 9h30 à 11h30
de CHARLIEU le mercredi 11 juin 2025 de 9h30 à 11h30

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier ainsi que deux registres d'enquêtes, à feuillets non mobiles, ouverts, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, seront mis à la disposition du public aux mairies :

de SAINT NIZIER SOUS CHARLIEU
- 91 rue de la mairie 42190 SAINT NIZIER SOUS CHARLIEU
Le lundi, mardi et jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00 le mercredi : de 8h30 à 12h00
le vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

et
de CHARLIEU

- 12 rue Jean Morel 42190 CHARLIEU
Le lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h00 Le mercredi et samedi : 8h45 à 11h45

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations sur le projet de désaffectation et d'aliénation d'un tronçon de la voie communale n°61 nommée chemin des Cordeliers, pourront être consignées sur les registres d'enquêtes déposés en mairies.

Elles pourront également être reçues :
SAINT-NIZIER-SOUS-CHARLIEU

- par voie électronique à l'adresse mail : mairie@st-nizier-sous-charlieu.fr ;
- par voie postale à la mairie de ST NIZIER SOUS CHARLIEU : en précisant sur l'enveloppe la mention : "Ne pas ouvrir"
À l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur,
Mairie de ST NIZIER SOUS CHARLIEU 91 rue de la Mairie 42190 SAINT NIZIER SOUS CHARLIEU

CHARLIEU

- par voie électronique à l'adresse mail : contacts@ville-charlieu.fr ;
- par voie postale à la mairie de CHARLIEU : en précisant sur l'enveloppe la mention : "Ne pas ouvrir"
À l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur,
Mairie de CHARLIEU 12 rue Jean Morel 42190 CHARLIEU

Aux termes de cette enquête publique, les conseils municipaux de la commune de SAINT-NIZIER-SOUS-CHARLIEU et de CHARLIEU approuveront la désaffectation et l'aliénation d'un tronçon de la **voie communale sise « aux Cordeliers »**.

Le registre d'enquête sera clos par le commissaire enquêteur.

Le public pourra ensuite consulter le rapport du commissaire enquêteur à la mairie.